



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITÉ DE NEW CARLISLE

Procès-verbal de la séance **ordinaire** du conseil municipal tenue **le 7 MARS 2022** de l'hôtel de ville de New Carlisle à 19h30, en présentiel

sous la présidence du maire Monsieur David Thibault

et à laquelle étaient présents :

Conseillers : Clyde Flowers, Brent Hocquard, Cathy Lise Belisle, Cindy Carney, Stephen Leberre, Robert Benwell

Autre participant : Denise Dallain, dg greffier-trésorier

2022-03-47

Adoption de l'ordre du jour

PROPOSÉ PAR : Cathy Lise Belisle
APPUYÉ DE : Cindy Carney

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal des séances de février 2022
4. Adoption des comptes à payer de février 2022
5. Acceptation de notification par moyen technologique
6. Adoption du règlement 2022-414 Code d'éthique et de déontologie des élus de la MNC
7. URLS – Renouvellement du membership
8. CROIX-ROUGE – Renouvellement de l'entente de service
9. Offre de service – Améliorations du chalet – Dessins MB
10. Programme de vitalisation – dépôt de projet – Quai flottant du Lac Noir
11. Refinancement gré à gré du Règlement 2011-333 « autopompe »
12. ENERGERE : Dépôt du rapport conciliation – Année 1 et libération de 50 % de la garantie de performance
13. Heritage New Carlisle – demande d'appui financier
14. Avis de motion – modification du règlement 2020-397 : Garage municipal pour inclure la subvention RECIM étalée sur 20 ans par le gouvernement du Québec

15. Résolution pour annuler le règlement d'emprunt 2020-401 – Achat d'un camion et équipements
16. Avis de motion – Projet de règlement 2022-416 – Emprunt pour l'achat de deux (2) équipements usagés
17. Avis de motion – Code d'éthique et de déontologie des employés (2022-415)
18. Offre de service – budget d'honoraires eau potable
19. Dépôt de la liste des contrats de plus de 2000 \$ pour une dépense totale de plus de 25 000 \$ avec un même cocontractant
20. Correspondance
 1. Demande du Club de Curling & Fondation Linda-Lemore Brown
 2. Demande du Service incendie
21. Affaires diverses –Varia (point ouvert)
22. Rapport des conseillers
23. Période de questions (10 minutes max/ citoyens)
24. Levée de la séance

2022-03-48

Approbation du procès-verbal des séances précédentes

PROPOSÉ PAR : Cathy Lise Belisle
APPUYÉ DE : Stephen Leberre

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2022 et de la séance extraordinaire du 22 février 2022 soient adoptés tel que lus

2022-03-49

Approbation des comptes à payer

PROPOSÉ PAR : Robert Benwell
APPUYÉ DE : Brent Hocquard

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes au montant de 104 166,99 \$ soient payés tels que produits aux listes des comptes pour approbation du mois de février 2022

Je soussigné, Denise Dallain, directeur général secrétaire-trésorier, certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour toutes les dépenses énumérées aux listes des comptes pour approbation pour le mois de février 2022



Denise Dallain, DG greffier-trésorier

2022-03-50

Acceptation de notifications par moyen technologique

PROPOSÉ PAR : Brent Hocquard
APPUYÉ DE : Clyde Flowers

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que

- Les membres du conseil de la Municipalité de New Carlisle accepte de recevoir la notification par moyen technologique des documents qui leur sont destinés, incluant notamment, mais sans restreindre la généralité de ce qui précède, tout avis de convocation à une séance extraordinaire du conseil;
- Cette acceptation est applicable dans tous les cas où la notification de documents par moyen technologique est permise par la loi, que ce soit pour le présent ou pour l'avenir;
- Chacun des membres du conseil doit fournir son courriel et le tenir en vigueur et signer un protocole d'entente

And resolved unanimously by councilors present that

The members of the council of the Municipality of New Carlisle agree to receive notification by technological means of the documents intended for them, including in particular, but without limiting the generality of the foregoing, any notice of convocation to a special meeting of the council;

This acceptance is applicable in all cases where the service of documents by technological means is permitted by law, whether for the present or for the future;

Each of the council members must provide their email address and keep it current and sign a memorandum of understanding.

2022-03-51

Adoption du règlement 2022-414

Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de New Carlisle

PROPOSÉ PAR : Clyde Flowers
APPUYÉ DE : Stephen Leberre

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le règlement 2022-414 édictant le « Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de New Carlisle » soit adopté tel que déposé.

2022-03-52

URLS GIM- Renouvellement du membership

PROPOSÉ PAR : David Thibault
APPUYÉ DE : Brent Hocquard

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Municipalité de New Carlisle adhère à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine et qu'elle engage une somme de 136 \$ représentant le coût de la cotisation annuelle;

QU' elle délègue, les personnes suivantes pour la représenter à l'assemblée générale de l'Unité régionale loisir et sport :

David Thibault et Cindy Carney

2022-03-53

Croix Rouge Canadienne – Québec

Renouvellement de l'Entente de services aux sinistrés

PROPOSÉ PAR : Stephen Leberre
APPUYÉ DE : Clyde Flowers

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que

- la Municipalité de New Carlisle renouvelle son entente de « Services aux sinistrés » avec la Croix Rouge Canadienne – Québec pour une période de trois (3) ans débutant en mai 2022.
- La directeur général et greffier-trésorier, Denise Dallain et/ou le maire, Monsieur David Thibault, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de New Carlisle l'Entente de services aux sinistrés.
- La directeur général soit autorisée à émettre le chèque de contribution couvrant la première année de l'entente 2022-2024 au coût de 238,68 \$ (décret de population de 1 404 x .17 \$).

2022-03-54 Offre de service – Réfection du chalet récréotouristique

PROPOSÉ PAR : Stephen Leberre
APPUYÉ DE : Brent Hocquard

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de New Carlisle accepte l'offre de service de la firme « Les dessins MB » au montant de 1 880 \$ pour l'analyse du bâtiment et la préparation des plans de construction pour un projet de réfection du chalet municipal tel que décrit dans l'offre de service datée du 22 février 2022.

**2022-03-55 Fonds des Régions et Ruralité (FRR) – VOLET 4
Soutien à la vitalisation et à la coopération municipale
Réaménagement du site « lac Noir » des Sentiers
récréotouristiques du Lac Noir**

PROPOSÉ PAR : Robert Benwell
APPUYÉ DE : Stephen Leberre

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que

- la Municipalité de New Carlisle dépose le projet « **Réaménagement du site lac Noir** » des Sentiers récréotouristiques du Lac Noir dans le cadre du programme « Vitalisation » du Fonds des Régions et Ruralité – volet 4.
- Une mise de fonds de 10 % sera exigée de la municipalité
- La Municipalité de New Carlisle continuera à assurer la pérennité du site qui offrira un accès à des services et des infrastructures de sports et de loisirs sécuritaire et de qualité pour l'ensemble de la population
- Le maire, Monsieur David Thibault et/ou la dg greffier-trésorier, Madame Denise Dallain sont autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de New Carlisle tous les documents en lien avec cette demande de subvention.

**2022-03-56 Refinancement du règlement d'emprunt 2011-333 – Autopompe
Financement gré à gré au montant de 71 600 \$**

PROPOSÉ PAR : Clyde Flowers
APPUYÉ DE : Brent Hocquard

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de New Carlisle

- accepte l'offre de Desjardins du Centre-Sud Gaspésiens pour le financement gré à gré au montant de 71 600 \$ à un taux de 4% l'an pour un terme de cinq (5) ans sur un amortissement restant de 10 ans en date du 14 mars 2022.
- Les intérêts sont payables semestriellement les 14 septembre et 14 mars de chaque année à compter du 14 septembre 2022.
- Le maire, Monsieur David Thibault et la dg greffier-trésorier sont autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité de New Carlisle tous les documents nécessaires à ce financement.

2022-03-57

**ENERGERE – projet de modernisation de notre système d'éclairage de rues
Rapport de conciliation des économies d'énergie – février 2022**

CONSIDÉRANT que l'entreprise Energère a déposé le rapport de conciliation des économies d'énergie au 1^{er} anniversaire

CONSIDÉRANT l'entente signée entre la FQM – Energère et la Municipalité de New Carlisle

PROPOSÉ PAR : Robert Benwell
APPUYÉ DE : Brent Hocquard

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la Municipalité de New Carlisle autorise la directeur général à émettre le versement "Libération de 50 % de la retenue de performance en vertu des modalités contractuelles au montant de 3 160,80 \$ taxes en sus pour un coût net de 3 261,75 \$.

2022-03-58

**HERITAGE NEW CARLISLE – CENTRE CULTUREL ET INTERPRETATION
KEMPFER**

CONSIDÉRANT Le projet de rénovations majeur du Centre culturel et Interpretation Kempffer déposé au gouvernement fédéral chez Développement économique Canada » dans le cadre du programme « Fonds canadien de revitalisation des communautés » pour un montant total de 380 000 \$ avec un potentiel de subvention de 75 % soit 285 000 \$.

CONSIDÉRANT Que Héritage New Carlisle possède une confirmation écrite de financement de la MRC Bonaventure pour 20 000 \$, de la caisse Desjardins pour 20 000 \$ et qu'ils ont 19 000 \$ en liquidité pour le projet. Donc, un total de 59 000 \$ de confirmé sur le montant résiduel de 95 000 \$ qu'ils doivent obtenir pour avoir accès à la subvention.

CONSIDÉRANT Que le Centre culturel et Interpretation Kempffer est au cœur du village et le noyau de la sauvegarde du patrimoine culturel de la municipalité de New Carlisle, donc la réussite de ce projet est primordiale.

Il est PROPOSÉ PAR :
APPUYÉ DE :

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

- La municipalité de New Carlisle appuie financièrement le projet de rénovations du Centre culturel et Interpretation Kempffer à la hauteur maximale de 36 000 \$ afin de combler le financement de ce projet et être admissible à la subvention.
- Cette participation financière est conditionnelle à :

- L'embauche d'un chargé de projet professionnel afin de suivre les travaux et s'assurer du respect des plans de construction ;
- Ce que la municipalité donne son approbation des plans finals pour construction et puisse y apporter des correctifs;
- Que sa participation soit affichée sur/dans le bâtiment au moyen d'une plaque.

2022-03-59 AVIS DE MOTION – modification au règlement 2020-397 Construction du bâtiment Travaux publics et service incendie afin d'inclure la subvention RECIM étalée sur une période de 20 ans par le gouvernement du Québec

Avis de motion est donné par le conseiller Monsieur Clyde Flowers...

2022-03-60 Annulation du règlement d'emprunt 2020-401

PROPOSÉ PAR : Stephen Leberre
 APPUYÉ DE : Clyde Flowers

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de New Carlisle demande au MAMH l'annulation du règlement d'emprunt 2020-401.

2022-03-61 AVIS DE MOTION – Règlement d'emprunt 2022-416

Avis de motion est donné par le conseiller Monsieur Brent Hocquard que sera adopté à une séance subséquente un règlement d'emprunt au montant de 350 000 \$ pour l'achat de deux (2) véhicules usagés pour l'entretien/déneigement des rues

2022-03-62 AVIS DE MOTION – Règlement 2022-415

Avis de motion est donné par le conseiller Robert Benwell que sera adopté lors d'une séance subséquente le règlement 2022-415 établissant le code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de New Carlisle

**2022-03-63 Offre de service – Budget d'honoraires
 Projet 21612-1 Eau potable**

PROPOSÉ PAR : Cindy Carney
 APPUYÉ DE : Stephen Leberre

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'offre de service numéro 21612-1 par la firme ARPO-Groupe conseil datée du 22 février 2022 soit acceptée afin de faire l'analyse de variantes additionnelles pour l'approvisionnement en eau potable dans le cadre du projet de mise en commun des infrastructures d'approvisionnement en eau potable de New Carlisle et Paspébiac.

2022-03-64 Code municipal article 961.4 (2) Contrats comportant une dépense de plus de 2000 \$ avec un même cocontractant

Le maire, Monsieur David Thibault, dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$ pour l'exercice financier 2021. De plus, tel que requis, cette liste sera publiée sur le site web de la municipalité.

2022-03-65

Bonspiel de curling – Fondation Linda Lemore Brown

PROPOSÉ PAR : Robert Benwell
APPUYÉ DE : Stephen Leberre

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de New Carlisle autorise l'utilisation du Centre des citoyens (aréna) à la Fondation Linda Lemore Brown de façon gratuite afin d'y tenir, en collaboration avec le club de Curling de New Carlisle une levée de fonds pour la fondation les 18, 19 et 20 mars 2022. Ils ont également la permission de faire une demande de permis auprès de la RACJ pour la vente de boissons alcooliques.

2022-03-66

Bonspiel de curling – Service incendie

PROPOSÉ PAR : Cindy Carney
APPUYÉ DE : Cathy Lise Belisle

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le service incendie de la Municipalité de New Carlisle est autorisé à utiliser le centre des citoyens (aréna) le dimanche 13 mars afin d'y tenir un bonspiel de curling - levée de fonds. La municipalité fera une demande afin d'obtenir un permis de réunion pour vendre pour cette journée.

2022-03-67

Clôture de la séance

À 20h45, il est proposé par la conseillère Madame Cathy-Lise Belisle, que la présente séance du conseil municipal soit levée.

Je, David Thibault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

La directeur général secrétaire-trésorier,

Le maire,

Denise Dallain

David Thibault